L'Orient LE JOUR
samedi 25-dimanche 26 janvier 2014 | N° 13953

Ce lien indéfectible entre le Liban et Charles de Gaulle...

Séminaire Six tables rondes ont regroupé une brochette de personnalités françaises et libanaises de tous horizons.

PARIS, d'Élie MASBOUNGI

« De Gaulle et le Liban, les Libanais et de Gaulle. » Tel était le thème du séminaire organisé hier dans la salle Clemenceau du Sénat par l'association « Francophonia Liban » présidée et animée par Clotilde de Fourchécour.

De Gaulle, le Liban, les Libanais, une belle et longue histoire d'amour qui remonte à saint Louis jusqu'à nos jours en passant par François 1er, le mandat et l'indépendance. Une relation faite de passion mais aussi de raison avec des hauts et des bas, mais sans aucun revers, même durant les journées chaudes qui ont précédé ce 22 novembre 1943 qui a marqué l'indépendance du pays du Cèdre...

Une journée entière où le Liban a été conté en six séances et tables rondes par une brochette de personnalités françaises et libanaises, entre politiques, experts, chercheurs, universitaires et historiens...

Au Levant

Tout d'abord des discours d'ouverture du sénateur-maire Jean Germain, président du groupe parlementaire France-Liban, de Jacques Toubon, ancien ministre et membre de la Fondation, de Ghady Khoury, chargé d'affaires p.i. de l'ambassade du Liban, de Khalil Karam, ambassadeur, délégué permanent du Liban auprès de l'Unesco, et Mme de Fourchécour. Ils ont évoqué les liens séculaires franco-libanais sous divers angles avant de céder la tribune aux conférenciers.

Regards croisés sur la relation avec, à la première table ronde intitulée « Le commandant de Gaulle au Levant (de 1929 à 1931), l'historien et écrivain Gérard Khoury, Isabelle Dasque, maître de conférences à Paris Sorbonne et le RP Salim Daccache, recteur de l'USJ. Le modérateur était le professeur Gilles Le Béguec, historien, président du conseil scientifique de la Fondation Charles de Gaulle.

M. Khoury, qui devait intervenir une deuxième fois dans un autre panel, a parlé de la formation de l'État du Grand Liban et des premières années de l'indépendance (1920-1930). Les premiers balbutiements du Liban pourtant pas encore indépendant. Avec de Gaulle et son souci constant d'aider le Liban à devenir un phare dans la région, un Liban multiculturel, ouvert et tolérant, un exemple à suivre. L'historien n'a pas voulu limiter son intervention à 1930 puisqu'il a rappelé l'épisode de Rachaya où les présidents Béchara el-Khoury, Riad el-Solh et d'autres dirigeants libanais ont été emprisonnés dans des circonstances où on ne sait pas encore avec certitude si Charles de Gaulle en était informé avec précision.

Lors de la même séance, le père Daccache a présenté et lu un émouvant discours de Charles de Gaulle, représentant en 1931 le haut-commissaire à une cérémonie de remise de diplômes à l'USJ. Une véritable feuille de route pour ces jeunes en qui le Liban fondait tous ses espoirs.

Indépendance...

Deuxième table ronde intitulée « Vers l'indépendance du Liban (1940-1943) » avec comme intervenants Jérôme Bocquet, maître de conférences à l'université d'Orléans. Un témoignage et une analyse de qualité sur ces années-charnière, avec la « France libre » sur la scène libanaise et un intéressant parcours d'hommes et de femmes acteurs de l'époque.

Émouvant témoignage ensuite de René Marbot, cadet des FFL qui a aujourd'hui 90 ans et qui a relaté sa vie mouvementée mais heureuse avec sa famille. « J'ai vécu au Liban et pris ma retraite en France », a dit l'ancien combattant de la liberté.

Retour de Gérard Khoury en fin de séance et retour à l'épisode de Rachaya avec des citations de télégrammes archivés autour des ordres donnés par le général au haut-commissaire Helleu. Et au comportement de celui qui a voulu abolir la Constitution de l'époque et rétablir le mandat.

M. Khoury termine son exposé par une évocation des élections au Liban et en Syrie qui ont donné à ces deux pays des assemblées et des présidents enfin pleinement investis des pouvoirs de pays souverains.

Cette séance s'est clôturée par un mot du sénateur-maire Gérard Larcher, ancien ministre, ancien président du Sénat et président de l'Amicale gaulliste au palais du Luxembourg. Il rend un vibrant hommage au général pour tout ce qu'il a fait pour le Liban et n'a pas hésité à évoquer la situation actuelle comme pour inciter les dirigeants libanais actuels à revenir aux valeurs et à l'esprit qu'a voulu insuffler Charles de Gaulle à ce Levant qu'il a tant aimé et à ce Liban qu'il était pour lui quelque chose de « spécial ».

Respect mutuel

Dans l'après-midi, trois séances dont la première s'intitulait « Relations d'État à État », située entre 1958 et 1969. Là, l'influence de Charles de Gaulle se fait sentir à travers un autre général (Fouad Chéhab) à qui il vouait une amitié de frères d'armes et avec qui il partageait la même défiance à l'égard de la classe politique. Respect mutuel, coopération accrue et concrétisée par un soutien français au niveau d'institutions publiques libanaises qui n'existaient pas auparavant (Sécurité sociale, organes de contrôle, institutions nouvelles et réalisations ambitieuses). Les intervenants étaient l'historien Stéphane Maslagne et Karim Bitar, directeur de recherche à l'IRIS. Modérateur : Jean-Marc Fevret, historien.

Dirigée par Joseph Maïla, la séance suivante portait sur un témoignage de Michel Eddé, ancien ministre, représenté par sa fille, Isabelle Hélou, et un point de vue signé Michel el-Khoury, ancien gouverneur de la Banque du Liban.

Le témoignage du PDG de *L'Orient-Le Jour* était en fait un tableau pas très reluisant des chrétiens d'Orient. Chiffres à l'appui, le document lu par Mme Hélou effleure un point délicat, à savoir l'hostilité montante de l'islam intégriste et des groupements qu'il a engendrés dans le monde arabe et en France *(lire par ailleurs)*.

Avec les yeux du Général

Cheikh Michel el-Khoury a évoqué les liens de profond respect et de considération qui unissaient le De Gaulle de la fin du mandat et le président du Liban indépendant, Béchara el-Khoury. Malgré l'épisode de Rachaya, des liens ont été tissés entre les deux hommes, bien après l'indépendance, lorsque la fièvre nationaliste s'est atténuée.

Autre session au milieu de l'après-midi : celle qui a réuni Samir Frangié, ancien député, essayiste, Joseph Maïla (professeur à l'Essec), et Adrien Gouteyron, parlementaire honoraire. Avec comme modérateur Karim Bitar. Le thème en était : « Français, regardez le Liban avec les yeux du général » (paroles du président Charles Hélou).

M. Frangié a développé l'idée que le « vivre-ensemble » libanais est la raison d'être du Liban, mais que les Libanais l'ont réduit au statut de simple compromis entre leurs différentes communautés. Parce que, a-t-il poursuivi, ce « vivre-ensemble » n'est pas le résultat d'un choix ou d'une décision, mais la conséquence de l'impossibilité de ces communautés à se maintenir dans leur « être communautaire » propre à chacune d'elles dans le cadre libanais créé en 1920.

Cette journée devait se clôturer par une table ronde intitulée : « Les valeurs de la francophonie au Liban et l'héritage gaullien ». Participants : l'homme de lettres et ancien diplomate Salah Stétié, le père Daccache, Yves Aubin de la Messuzière, ancien ambassadeur, président de la Mission laïque française, Aurélien Lechevallier, ancien directeur de l'Institut français du Liban, Alexandre Najjar, avocat et écrivain, et Mona Makki, journaliste.

Dirigée par Carole Dagher, écrivain et attachée culturelle à l'ambassade du Liban, cette session a été le point fort du séminaire tant les participants ont développé et défini les valeurs que porte la francophonie depuis De Gaulle.

Enfin, le sénateur Jacques Legendre, ancien ministre, a clôturé en beauté et avec éloquence cette manifestation.

L'un des panels du séminaire « De Gaulle et le Liban, les Libanais et De Gaulle ».
Photo Abed-Salim Karout

Le discours de Michel Eddé, lu par sa fille Isabelle Hélou

« La convivialité, déjà maître mot du Général il y a... 70 ans »

« Je ne vais pas revenir sur les étapes glorieuses de la vie politique et militaire du général de Gaulle que tout le monde connaît, mais je voudrais aborder ce soir un sujet que, je le pense, nous ignorions tous et qui illustre la prémonition et, je dirais même plus, la prescience dont le Général a fait preuve concernant un aspect toujours d'actualité de notre histoire du Liban et désormais de l'histoire de l'humanité.

En relisant l'excellent ouvrage d'Alexandre Najjar intitulé *De Gaulle et le Liban,* je me suis arrêté sur le témoignage de monsieur Camille Aboussouan, ancien ambassadeur du Liban auprès de l'Unesco, qui relate une conversation qui a eu lieu en 1941 entre le Général et son père Nagib bey Aboussouan, ancien président de la Haute Cour de justice, devenue plus tard la Cour de cassation, au cours de laquelle le général de Gaulle lui avait déclaré :

"Tant que je serai aux affaires, je ne permettrai pas que l'on nuise au Liban. C'est le seul lieu du monde où islam et chrétienté ont réussi une convivialité que ses institutions politiques favorisent. Pour l'avenir des rapports des civilisations en Méditerranée, c'est un précédent exemplaire précieux."

Il y a plus de 70 ans déjà, le Général avait été en fait le premier au monde à réaliser l'importance pour l'humanité de la convivialité dans un même pays entre les musulmans et les adeptes des autres religions.

À l'époque, le nombre des musulmans dans le monde ne dépassait pas les 350 millions. À titre indicatif, le nombre des musulmans algériens en 1965 était d'environ 8 millions après le départ d'un million de Français pieds-noirs, alors qu'en 2013, c'est-à-dire 50 ans après, ils sont près de 38 millions.

En Égypte, ils étaient, en 1965, 24 millions, alors qu'ils sont maintenant plus de 84 millions.

De Gaulle avait compris que le confessionnalisme est justement le système qui a permis le succès de la convivialité entre l'islam et la chrétienté au Liban

En Iran, ils étaient près de 22 millions et maintenant plus de 77 millions.

En Indonésie, ils étaient 92 millions et maintenant plus de 249 millions.

En Syrie, 5 millions en 1965 et maintenant plus de 22 millions.

Et le reste à l'avenant.

En fait, il y a à l'heure actuelle près d'un milliard 400 millions de musulmans dans le monde, et la question est de savoir comment ces musulmans vont pouvoir coexister avec les autres citoyens dans les pays où ils vivent, et comment les citoyens des autres communautés et les laïcs sans religion vont pouvoir continuer à coexister avec les habitants des pays islamiques.

Dans près de 25 ans, les musulmans seront peut-être plus de 2 milliards, alors que dans les pays d'Occident, la population continue à décroître par suite de la baisse des mariages et des naissances, et de l'affaiblissement constant de la famille traditionnelle.

Or l'hostilité à l'islam ne cesse de se développer dans plusieurs pays d'Europe tels que les Pays-Bas et les pays scandinaves par exemple, qui étaient réputés pour leur attachement à la démocratie, c'est-à-dire le gouvernement exercé par la majorité du peuple issue des élections et, par la suite, l'alternance en cas de changement de majorité ainsi que l'application stricte de la loi à tous les citoyens sans distinction.

Tant que les populations étaient homogènes, cette règle était normalement appliquée.

L'islam, à l'époque, n'était pas encore répandu dans le monde et se trouvait limité à certains pays du Moyen et d'Extrême-Orient, et à des pays d'Afrique du Nord et d'Afrique noire.

Le seul pays où la population était composée à la fois de chrétiens et de musulmans était le Liban, avec une légère majorité de chrétiens.

Or, comme en islam il n'y a pas de séparation entre l'État et la religion, les Libanais avaient adopté successivement, et pendant plus de 2 siècles, plusieurs formules permettant la participation et l'exercice du pouvoir de toutes les familles politiques et religieuses du pays sans exception. Ce système avait été consacré lors de l'adoption de la Constitution en 1926, puis modifié et aménagé successivement en 1943 et en 1990.

Car dans un pays qui n'est pas homogène comme le Liban, la véritable démocratie doit aussi et surtout garantir le droit à la différence, le respect de l'Autre et l'acceptation de l'Autre dans sa différence.

C'est ce que le général de Gaulle avait compris dès 1931 lors de son premier séjour au Liban, lorsqu'il avait déclaré dans son discours à l'Université Saint-Joseph (je cite) :

"Point d'État sans sacrifices, et c'est de sacrifices qu'est sorti le Liban. Le Beyrouth nouveau le sait, qui a consacré ses deux premiers monuments à la mémoire de vos martyrs et à la gloire des soldats français." (fin de citation).

Un de ces monuments concernait la sculpture de Youssef Howayek représentant une femme chrétienne et une femme musulmane unissant leurs mains, érigée à la place des Canons devenue plus tard la place ds Martyrs.

Le génie de De Gaulle avait été de pressentir dès cette époque l'importance de la convivialité au Liban, ce qu'il a clairement exprimé au président Nagib Aboussouan 10 ans plus tard en 1941, comme je l'ai évoqué au début de mon propos.

Parmi les autres pays où vivent d'importantes minorités musulmanes, le cas de la France nous intéresse particulièrement en raison des liens séculaires qui unissent nos deux pays.

Nous savons que les musulmans en France et surtout les pratiquants parmi eux réclament que leur cas soit pris en considération dans les domaines de la vie courante et que leur différence soit respectée.

Dans un pays qui n'est pas homogène comme le Liban, la véritable démocratie doit aussi et surtout garantir le droit à la différence, le respect de l'Autre et l'acceptation de l'Autre dans sa différence

Tant que les Français musulmans étaient peu nombreux par le passé et qu'ils étaient pour la plupart assimilés, le cas ne se posait même pas. Mais avec le besoin accru de main-d'œuvre et la très grande diminution du nombre des immigrés en provenance d'Espagne, d'Italie et des pays d'Europe de l'Est, le besoin d'une main-d'œuvre en provenance des pays d'Afrique du Nord et des pays d'Afrique noire ou d'Extrême-Orient est devenu indispensable.

À l'heure actuelle et par suite du regroupement des familles, il y a plus de 5 millions de Français musulmans, sans compter près de 2 millions travaillant en France et qui sont susceptibles d'obtenir ultérieurement la nationalité française. Un grand nombre de ces musulmans sont pratiquants, et durant le mois de ramadan, on a estimé que près de 70 % d'entre eux ont pratiqué le jeûne.

Ces musulmans, et en particulier leurs ancêtres issus des colonies, se sont battus et ont donné leur vie pour la France depuis la guerre de 1870 avec la Prusse puis durant les guerres coloniales, ensuite en 1914 et de nouveau durant les guerres coloniales suivantes, mais également durant la guerre de 1939 et enfin, durant la guerre d'Indochine et la guerre d'Algérie où les harkis en particulier se sont illustrés.

Le Monument aux morts de la place du Trocadéro où deux soldats sur cinq sont musulmans illustre cette réalité.

Mais comme je viens de le dire, les Français musulmans désirent que leur cas soit pris en considération. Alors que les membres de certaines autres minorités qui sont moins nombreux occupent des postes importants au sein du gouvernement ou dans les rangs du Parlement, les musulmans quant à eux sont rarement présents dans les postes de responsabilité de la République, à l'exception par exemple des trois jeunes femmes qui ont été ministres pendant près de 20 mois sous le mandat du président Sarkozy.

Cette situation est identique dans la plupart des pays d'Europe qui étaient réputés pour leur attachement à la démocratie, tels que les Pays-Bas et les pays scandinaves notamment. Or, aux Pays-Bas par exemple, le rejet des musulmans est patent, et un parti dont le programme est basé sur l'hostilité à l'islam a pu obtenir 35 % des voix aux dernières élections.

Il devient impératif que les Nations unies et les grandes puissances interviennent pour mettre un terme aux persécutions et à l'exclusion des chrétiens du Moyen-Orient en particulier, où le christianisme a pris naissance

Il est triste de constater aussi que, d'un autre côté, la plupart des pays musulmans rejettent l'Autre, l'excluent et même le persécutent. Ainsi en Irak, la communauté chrétienne, qui était très importante et prospère et datait de l'époque du Christ, est en voie de disparition par suite des massacres qu'elle ne cesse de subir.

En Égypte, les coptes, dont le nom en grec – aeguptios – est à l'origine du nom même du pays, sont de plus en plus persécutés et exclus de la vie publique.

En Syrie, où le christianisme a pris naissance en même temps qu'en Palestine et où le Christ est apparu à saint Paul à la porte de Damas, les fanatiques jihadistes d'al-Nosra, de Daech et des talibans donnent le choix aux chrétiens entre la conversion à l'islam, l'exil ou la mort.

Je ne vais pas donner encore plus d'exemples, mais je voudrais citer aussi la Malaisie où il est interdit aux chrétiens sous peine de mort de prononcer le nom même d'Allah (Dieu) parce qu'il est considéré comme réservé aux seuls musulmans.

Cette situation est intolérable et il devient impératif que les Nations unies et les grandes puissances interviennent pour mettre un terme aux persécutions et à l'exclusion des chrétiens du Moyen-Orient en particulier, où le christianisme a pris naissance.

Comme je l'ai dit au début de mon propos, un des problèmes les plus importants qui se pose à l'heure actuelle au monde est de savoir comment les habitants d'un même pays, musulmans et non musulmans, peuvent vivre pacifiquement ensemble avec les mêmes droits et les mêmes obligations.

Il est remarquable que le général de Gaulle ait été le premier, sinon le seul, à avoir compris l'importance de cette question. À l'époque, le cas concernait les pays de la Méditerranée, comme l'avait remarqué le Général. Depuis, le problème se pose à la plupart des pays dans le monde où vivent aussi d'importantes minorités musulmanes.

Quand je pense que jusqu'à ce jour, une partie des Libanais eux-mêmes, et surtout un grand nombre d'hommes politiques, ne comprennent pas l'importance du système politique libanais qu'on appelle "confessionalisme".

Comme chacun le sait, le Liban fait face depuis plusieurs années à une crise politique aggravée par les séquelles de la guerre en Syrie et en Irak. La plupart des politiciens qui prônent les réformes nécessaires au pays commencent par réclamer en premier la suppression de ce "confessionnalisme" que je viens d'évoquer et qu'on appelle en France le "communautarisme", sans se rendre compte qu'ils demandent en fait la suppression du Liban lui-même, alors que le général de Gaulle avait compris que ce confessionnalisme, qui constitue la base des "institutions politiques" du Liban, est justement le système qui a permis le succès de la convivialité entre l'islam et la chrétienté.

En fait, ce qui manque au Liban, ce n'est pas la réforme des institutions, mais surtout celle de la pratique de la vie publique entachée de corruption, de concussion, de prévarication, de clientélisme et de népotisme.

Ce qui est nécessaire au Liban, c'est l'État de droit que nous n'avons pas réussi à instaurer jusqu'à ce jour. De leur côté, la France et les autres pays d'Europe où règne l'État de droit ont besoin de cette convivialité considérée par de Gaulle comme un précédent exemplaire précieux pour l'avenir des rapports des civilisations en Méditerranée, et qui est devenue désormais indispensable aussi pour l'avenir de ces rapports dans tous les pays du monde.

Grâce à cette convivialité, les musulmans du Liban ont tiré profit de l'ouverture d'esprit des chrétiens et de leur séculaire engagement dans les pays d'immigration, que les chrétiens du Liban étant de leur côté impressionnés par l'attachement des musulmans à la cellule familiale et à la pratique régulière de la religion, alors que ces valeurs sont en baisse malheureusement dans les pays d'Occident.

Je pense que tous les pays où vivent d'importantes minorités musulmanes pourraient s'inspirer de l'exemple libanais pour trouver une solution à ce qui est devenu un des plus importants problèmes de notre temps.

L'affection du général de Gaulle pour le Liban ne s'est jamais démentie, et son génie s'est manifesté dans tous les domaines, militaire, politique, économique, culturel et diplomatique, en France et dans le monde.

Parmi les hommes qui, tout au long de l'histoire, ont fait la grandeur de la France, Charles de Gaulle mérite d'occuper une des toutes premières places. »

Isabelle Hélou, donnant lecture du discours de son père, Michel Eddé.
Photo Abed-Salim Karout

Select info S.A.L.
"Only Your Selected Information"